

Innover : dépasser l'injonction pour renouveler son approche du développement rural

Une session pour quoi ?

Pendant longtemps, innover c'était introduire une innovation technique et/ou technologique. Aujourd'hui on parle aussi d'innovation sociale, et de plus en plus d'innovation territoriale. Actuellement, il n'y a pas une politique publique, pas un programme, ni un dispositif ou un appel à projet qui ne parle d'innovation. Elle est devenue une des conditions incontournables pour qu'un projet soit soutenu et financé. Tous les acteurs et les territoires sont concernés et doivent, quels que soient leurs moyens, susciter, soutenir et développer des projets innovants. Et, si, au-delà d'être une nouvelle injonction avec laquelle ils doivent composer, l'innovation et ses différentes approches étaient une chance pour les acteurs du développement rural ? Et si les innovations existaient déjà dans les territoires ? Et si il suffisait de changer de lunettes pour les voir et les accompagner ? Cette session vise à mieux comprendre ce qu'est l'innovation, de quoi elle relève et ce qui la favorise. Elle propose aussi de voir en quoi les projets novateurs constituent des potentiels à faire émerger et accompagner, et pouvant contribuer au développement des territoires ruraux.

Une session pour qui ?

Vous êtes élus, agent de développement, technicien ou bien acteur du développement rural...

- Vous animez un programme d'actions ayant pour ambition d'accompagner l'innovation
- Vous souhaitez repérer les projets porteurs d'innovation sur votre territoire
- Vous voulez identifier ce qui relève de l'innovation dans les projets qui se présentent à vous et leur plus-value pour le territoire
- Vous souhaitez accompagner ces projets, voire les susciter afin qu'ils contribuent au développement de votre territoire

Au programme

Cette session se déroule sur 3 jours et vise à vous donner des points de repère pour vous permettre de :

- Cerner ce qu'on appelle "innovation", "innovation territoriale" et "innovation dans le développement rural"
- Identifier ce qui relève ou pas de l'innovation (les caractéristiques)
- Evaluer la plus-value des projets et de leurs caractères innovants pour les territoires
- Repérer les conditions qui favorisent l'innovation : contextes dans lesquels s'inscrivent les innovations, rôles, fonctions et organisation des acteurs, freins et leviers dans les dynamiques de projet...
- Identifier quel est le rôle de l'agent de développement dans l'accompagnement à l'innovation

La première journée permettra de vous approprier les concepts d'innovation, d'innovation territoriale, et les notions de processus.

La deuxième journée approfondira les conditions qui favorisent l'innovation, de l'émergence, à sa mise en œuvre et sa "pérennisation".

La troisième journée proposera d'analyser vos propres expériences à l'aide des outils utilisés lors des deux premières journées.

Méthode pédagogique

- Apports théoriques (définition et concepts)
- Approches pratiques : décryptage d'expériences à l'aide d'outils (grilles d'analyse) et échanges entre les participants

Qui intervient ?

- Pascale Vincent, chargée de mission, de recherche et de formation au CIEDEL (Centre international d'études pour le développement local, Lyon)
- Nicolas Sinoir, animateur national de la Scic L'Atelier Paysan, collectif accompagnant les pratiques d'auto-construction de matériels agricoles
- Sophie Badoil (PNR du Pilat) et Emmanuel Jeanjean (PNR du Vercors) : expérience des centrales villageoises photovoltaïques

En pratique

- session sur 3 jours : **22 sept. 2016, 20 janvier** et **1^{er} février 2017**, 9h30-17h30, à Bourg-lès-Valence (26)
Possibilité de participer aux 2^{ème} et/ou 3^{ème} journées uniquement pour les personnes ayant suivi les sessions sur l'innovation (des 6 déc. 2015 et/ou 6 juin 2016) ou sur l'innovation sociale (du 29 mars 2016)
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- 15 participants maximum. Inscription avant le 16 janv. pour le 20 janv. et avant le 26 janv. pour le 1^{er} fév. 2017
- Contact : **Myène Thou**, 04 75 78 17 15 / 06 77 83 45 03, valorisations.innovations@caprural.org